

Programme d'insertion professionnelle

Document à l'intention des enseignants et des directions

SECONDAIRE



Attention plusieurs
changements ont été
apportés au programme.

- ❖ Programme résumé
- ❖ Formulaires

Mélanie Therrien
Conseillère pédagogique
(418) 652-2121 poste 4231

Claudine Perreault
Conseillère pédagogique
(418) 652-2121 poste 4153

Insertion.prof@csdecou.qc.ca

TABLE DES MATIERES

NOUVELLES MODALITÉS 2020-2021	3
Planification des activités à l'insertion professionnelle.....	3
Calendrier des activités 20-21.....	4
Précisions sur la participation des enseignants mentors	4
Précision sur la participation des enseignants mentorés.....	4
Synthèse du programme d'insertion professionnelle.....	5
Profil et tâches du mentor et du mentoré	6
Demande d'accompagnement (mentorat-an 1).....	6
Renouvellement de la demande d'accompagnement (mentorat-an 2).....	6
Candidatures - mentors.....	6
Libérations et compensations des enseignants.....	6



Tous les documents relatifs à l'insertion *professionnelle* sont déposés sur le **site web** des services éducatifs dans la section [Nouveaux enseignants](#).

Programme d'insertion professionnelle - SECONDAIRE

NOUVELLES MODALITÉS 2020-2021

En 2019-2020, un comité a été formé pour revoir et actualiser le programme d'insertion professionnelle au secondaire. En effet, la pénurie au niveau du personnel enseignant et la réalité spécifique du secondaire nous incite à repenser certaines modalités pour les volets accompagnement et formation.

Planification des activités à l'insertion professionnelle au secondaire

Le calendrier des activités est à la page suivante.

Activités	Responsabilités	Personnel sollicité	Libérations/Compensations
Rencontre d'accueil (école ou CSS)	École ou services éducatifs	Mentor - mentoré – CP IP	An 1 et an 2 : Aucune - Fin de journée
Formation <i>L'accompagnement*</i>	Services éducatifs	Mentor – CP IP	Nouveaux mentors : ½ journée
Rencontre disciplinaire	Services éducatifs – CP disciplinaires	Mentoré – CP disciplinaire SEC	An 1 : ½ journée
Rencontres d'accompagnement	Mentor-école	Mentor - mentoré	An 1 : ½ journée An 2 : ½ journée
Accompagnement sans libérations	Mentor-école	Mentor - mentoré	Mentor : 1 journée de libération ou payée par année

Libérations et compensations

Les enseignants doivent s'assurer de la disponibilité des suppléants **avant** de planifier une date de libération ou de compensation.

Formations

- Il n'y a plus de calendrier de formation officiel pour le secondaire;
- Une seule formation pour les mentors est prévue au calendrier (L'accompagnement);
- Les nouveaux enseignants pourront faire appel directement à un conseiller pédagogique pour les besoins en formation continue. Possibilité de regrouper plusieurs mentorés dans une école, selon les besoins.

Tous les participants de l'an 1 en 19-20 peuvent faire l'an 2 cette année et les mentorés de l'an 2 peuvent reprendre leur année.

Calendrier des activités 20-21

Titre de l'activité	Date/heure/local Animateurs	Description	Enseignants mentors	Enseignants mentorés
Rencontre d'accueil-école ou CSS	30 septembre 2020 Enseignants-mentors et mentorés Conseillers pédagogiques IP	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation du programme ▪ Présentation des modalités de participation ▪ Informations importantes ▪ Ressources disponibles 	✓	✓
Formation sur L'accompagnement	8 octobre 2020 2 février (reprise) Conseillers pédagogiques IP Demi-journée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La relation enseignant-mentor enseignant-mentoré ▪ Les fonctions de l'enseignant-mentor ▪ Les techniques d'accompagnement 	✓ Nouveaux mentors	
Rencontre disciplinaire - transposition didactique	Sur demande Conseillers pédagogiques du secondaire Demi-journée	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les prescriptions (programme, PDA, etc.) ▪ La planification ▪ L'évaluation des apprentissages et les épreuves ▪ Les ressources disponibles ▪ Les élèves en difficulté 		✓
Rencontres d'accompagnement Mentor-mentoré	En cours d'année	<ul style="list-style-type: none"> ▪ La culture de l'école ▪ La gestion de classe ▪ La planification ▪ L'évaluation ▪ Les élèves en difficulté 	✓	✓

Précisions sur la participation des enseignants mentors

- Les enseignants mentors sont choisis ou approuvés par les membres de la direction.
- Les enseignants mentors peuvent obtenir des libérations pour les formations et les rencontres officielles inscrites au *Calendrier des activités – Insertion professionnelle au secondaire*.
- Les libérations et compensations (durée et dates) devront être transmises via un questionnaire en ligne partagé aux mentors et mentorés, afin de valider les remplacements. Les montants assumés pour les libérations et compensations seront versés aux établissements scolaires à la fin de l'année par les ressources financières.

Précision sur la participation des enseignants mentorés

- Les nouveaux enseignants sont invités à participer au programme par les membres de la direction et les enseignants mentors de l'école.
- Les enseignants mentorés peuvent obtenir des libérations pour les formations et les rencontres officielles inscrites au *Calendrier des activités – Insertion professionnelle au secondaire*.
- Le programme s'échelonne sur deux ans.

Synthèse du programme d'insertion professionnelle SECONDAIRE

Titre du programme	Programme d'accompagnement des nouveaux enseignants.	
Composantes du programme	<ul style="list-style-type: none"> • Volet I : accueil et intégration dans l'école • Volet II : accompagnement (mentorat) • Volet III : formation continue • Volet IV : réseau d'échanges 	
Principes directeurs	<ul style="list-style-type: none"> • Le volontariat • La disponibilité • L'absence de lien d'autorité • La confidentialité 	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Briser l'isolement. • Développer l'assurance, l'estime de soi et le sentiment d'efficacité personnelle. • Favoriser une entrée harmonieuse dans la profession. • Développer une relève compétente et engagée. 	
Nouveau Conditions d'admissibilité au programme	<ul style="list-style-type: none"> • Participation au programme sur une période de 5 ans (2 ans sur 5 ans). • Les enseignants peuvent s'inscrire au programme pendant les cinq (5) premières années d'enseignement, même si elles ne sont pas consécutives. • Les enseignants peuvent s'inscrire de septembre à avril. • Les enseignants mentorés doivent avoir obtenu un contrat de 60% ou plus. 	
Nouveau Planification des rencontres et libérations	An 1 : Contrat à 60% et + (ou contrat à 100% pour une partie de l'année) <ul style="list-style-type: none"> • ½ journée de libération pour l'observation en classe (mentor et mentoré). • ½ journée de rencontre avec libération. • ½ journée de rencontre pendant une journée pédagogique. 	Mentoré 2 x ½ journées de libérations Mentors 2 x ½ journées de libérations 1 journée de compensation (avant la fin mai).
	An 2 : Contrat à 80% et + (ou contrat à 100% pour une partie de l'année) <ul style="list-style-type: none"> • ½ journée de rencontre avec libération. • ½ journée de rencontre pendant une journée pédagogique. 	Mentoré ½ journée de libération Mentors ½ journées de libération 1 journée de compensation
Sélection du mentor	<ul style="list-style-type: none"> • Recommandé et/ou approuvé par la direction d'école. • Volontariat. • Disponible à accompagner un mentoré d'une autre école, au besoin. 	
Jumelage	<ul style="list-style-type: none"> • Proximité (idéalement dans la même école). • Affinités entre les personnes. • Même cycle ou même discipline. <p>Chaque mentor peut accompagner au maximum 2 nouveaux enseignants.</p>	

Profil et tâches du mentor et du mentoré

Profil du mentor (accompagnateur)	Tâches et rôle du mentor
<ul style="list-style-type: none"> • 5 ans ou plus d'expérience et au moins une année d'expérience dans l'école serait un atout. • Disponibilité. • Intéressé à relever des défis. • Attitude positive face à la profession. • Capacité d'écoute et de communication. • Habileté à travailler en équipe. • Habileté à être constructif et rassurant dans la rétroaction. • Habileté en gestion de classe. • Habileté en relations interpersonnelles. • Éthique professionnelle et confidentialité. • Capacité à se remettre en question. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner le nouvel enseignant dans son cheminement par du renforcement et de la rétroaction. • Développer une relation d'aide et de confiance. • Supporter le nouvel enseignant avec discrétion, respect, confidentialité et éthique. • Partager son savoir d'expérience en discutant de problèmes réels liés à la pratique. • Diriger le nouvel enseignant vers les ressources disponibles. • Contribuer à développer l'autonomie de l'enseignant. • Participer aux formations. • Réaliser un bilan : Rendre compte des journées de suppléances (dates et durée des rencontres) et répondre à un questionnaire en fin d'année.
Profil du mentoré (personne accompagnée)	Tâches et rôle du mentoré
<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité. • Être capable d'identifier ses besoins d'accompagnement. • Capacité à se remettre en question. • Vouloir profiter du savoir d'un autre enseignant. • Manifester de l'ouverture à la critique constructive. • Analyser sa pratique professionnelle et accepter de la partager. • Vouloir faciliter son intégration personnelle et professionnelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier les rencontres avec le mentor. • Participer activement aux discussions. • Déterminer les sujets de discussion avec le mentor. • Partager son expérience en discutant de problèmes réels liés à la pratique. • Prévoir, lorsque c'est possible, une période d'observation dans la classe du mentor. • Participer aux formations (s'il y a lieu); • Réaliser un bilan : Rendre compte des journées de suppléances (dates et durée des rencontres) et répondre à un questionnaire en fin d'année.

Admission 20-21 : contrat à 60% et plus ou contrat à 100% pour une partie de l'année.



Programme d'insertion professionnelle - SECONDAIRE

Demande d'accompagnement (mentorat-an 1)

Votre nom :	
Nom de l'école :	
Date :	
Niveau d'enseignement :	
Discipline (spécialiste) :	
Pourcentage de tâche :	

Dans le cadre du programme d'insertion professionnelle, j'aimerais être accompagné(e) par un mentor.

<input type="checkbox"/> Je propose d'être accompagné(e) par : *VOUS DEVEZ OBTENIR L'APPROBATION DE LA DIRECTION AVANT DE CHOISIR VOTRE MENTOR.	Nom :
	École :
<input type="checkbox"/> Je souhaite qu'on me désigne un mentor.	<i>La direction ou la personne responsable du programme vous désignera un mentor.</i>

Signature de l'enseignant(e) : _____ Date : _____

Signature de la direction : _____ Date : _____

Retourner le formulaire par courriel ou par courrier interne à :

Services éducatifs
insertion.prof@csdecou.qc.ca

Admission 20-21 : contrat à 80% et plus ou contrat à 100% pour une partie de l'année.



Programme d'insertion professionnelle - SECONDAIRE

Renouvellement de la demande d'accompagnement (mentorat-an 2)

Votre nom :	
Nom de l'école :	
Date :	
Niveau d'enseignement :	
Discipline (spécialiste) :	
Pourcentage de tâche :	

Dans le cadre du programme d'insertion professionnelle, j'aimerais être accompagné(e) par un mentor **pour une 2^e année.**

<input type="checkbox"/> Je propose d'être accompagné(e) par :	Nom :
	École :
*VOUS DEVEZ OBTENIR L'APPROBATION DE LA DIRECTION AVANT DE CHOISIR VOTRE MENTOR.	
<input type="checkbox"/> Je souhaite qu'on me désigne un mentor.	<i>La direction ou la personne responsable du programme vous désignera un mentor.</i>

Signature de l'enseignant(e) : _____ Date _____

Signature de la direction : _____ Date : _____

Retourner le formulaire par courriel ou par courrier interne à :

Services éducatifs
insertion.prof@csdecou.qc.ca

Programme d'insertion professionnelle

Candidatures - mentors

Les enseignants qui désirent agir à titre de mentor auprès des nouveaux enseignants doivent obtenir l'approbation de la direction d'établissement.

Ce formulaire doit être rempli par l'enseignant et signé par la direction. Ensuite, vous devez acheminer le document par courriel ou courrier interne.

Services éducatifs

insertion.prof@csdecou.qc.ca

Merci de votre précieuse collaboration.

Nom :	
École :	
Date :	
Ordre d'enseignement :	
Précolaire <input type="checkbox"/>	Primaire <input type="checkbox"/>
Secondaire <input type="checkbox"/>	
Niveau :	Niveau(x) :
Discipline :	Discipline :
Adaptation scolaire (spécifier):	
Expérience	
Combien avez-vous d'années d'expériences?	
Avez-vous déjà accompagné des stagiaires en classe?	
Avez-vous déjà suivi une formation pour l'accompagnement des stagiaires?	
Autres expériences liées à l'accompagnement :	
<input type="checkbox"/> Je m'engage à recevoir une formation de base pour l'accompagnement des novices afin d'effectuer un suivi de qualité.	
Signature du mentor :	
<input type="checkbox"/> Je recommande cette candidature à titre de mentor dans le cadre du Programme d'insertion professionnelle.	
Signature de la direction :	



PROGRAMME D'INSERTION PROFESSIONNELLE - SECONDAIRE

Libérations et compensations des enseignants

Nous vous demandons d'utiliser les motifs suivants pour les **libérations** et/ou les **compensations** liées au Programme d'insertion professionnelle pour assurer le suivi des absences et le paiement des suppléants.

<i>Codes pour le secrétariat</i>	Libérations formations	Libérations rencontres mentorat	Compensations mentors (journée cadeau)
Absence	Motif 66	Motif 66	Motif 70
Paiement du suppléant	Motif IPF	Motif IPL	Motif IPC

Par la suite, le Service des ressources humaines effectuera le transfert de budget dans les écoles à la fin de l'année scolaire :

- À partir des présences prises lors des formations;
- Selon les modalités liées aux mesures compensatoires du programme ci-dessous et à partir des listes officielles des mentors et des mentorés de l'année en cours.

L'école n'a pas à demander le remboursement en cours d'année, car les transferts seront effectués en juin de chaque année scolaire.